

Délibération n°
D_2023_02_22_13

Nombre de membres :

- En exercice : 19
- Présents : 18
- Absent : 1
- Pouvoir : 1
- Suffrages exprimés :
 - * pour : 19
 - * contre : 0
 - * abstention : 0

Date de la convocation :
16 février 2023

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
MAIRIE DE SALES**

Séance du 22 février 2023

L'an **deux mil vingt-trois** et le **22 février** à **20 heures**, le Conseil Municipal de SALES s'est réuni en session publique ordinaire, en mairie, sous la présidence de M. Yohann TRANCHANT, Maire.

Titulaires présents : M. Yohann TRANCHANT, Maire, Mmes et MM., Roger CHARVIER, Catherine RABASSO, Jean-Luc FALGUERE, Christine MEDIAVILLA, Alexandre GEORGES, adjoints, Mmes et MM. Genevieve BOUCHET, Sylvain BISTON, Valérie ROLLIER, Viviane RABATEL, Fabienne BROISSAND, Hugues ALLARD, Serge RAVOIRE, Estelle MARCHAIS, Marlène JACQUET, Mélanie CONSCIENCE, Guillaume MAGNIN, Remy BERTHOD-ONFROY, Conseillers Municipaux

Absent ayant donné procuration : M. Samuel COTTEREAU à M. Jean-Luc FALGUERE

Secrétaire de séance : Mme Mélanie CONSCIENCE

OBJET – APPROBATION DE LA CONVENTION DE PARTENARIAT – ASSOCIATION FESTI'SALES

Rapporteur : Madame Catherine RABASSO, adjointe à la vie associative et institutionnelle

La commune a pour objectif de favoriser et d'accompagner les associations dans le développement des animations culturelles et sportives au profit de tous les habitants. Le Comité d'Animation « Festi'Sâles », association créée en 2003, remplit ce rôle.

Une convention de partenariat a été établie en 2004 puis modifiée en 2008 et 2016. Cette dernière doit être actualisée et adaptée aux réalités des pratiques de chacune et aux objectifs actuels.

Après lecture, du projet de convention de partenariat avec l'association Festi'Sâles.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **APPROUVE** le projet de convention de partenariat avec l'association Festi'Sâles, annexé à la délibération.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à signer ladite convention correspondante entre l'association et la commune, ainsi que tout document y afférent.

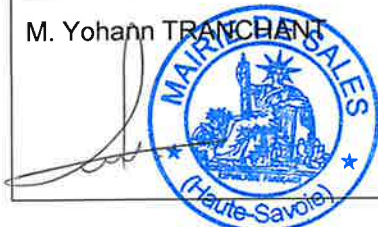
Ainsi fait à Sales, les jours, mois et an susdits.

Extrait conforme au registre des délibérations.

Fait à Sales, le 24 février 2023

Le Maire,

M. Yohann TRANCHANT



La Secrétaire de séance

Mme Mélanie CONSCIENCE

Délibération certifiée exécutoire

Compte tenu de sa télétransmission le : 01/03/23

Et de la publication le :